



## OFFRE D'EMPLOI

### **COORDONNATEUR VIE COMMUNAUTAIRE**

*POSTE TEMPORAIRE, TEMPS PLEIN*

*(Mandat d'environ 15 mois)*

*SERVICE DES LOISIRS*

*CAN-25-SURN-3063-36*

Ce mandat représente bien plus qu'un simple remplacement ! Il s'agit d'une occasion concrète de t'investir dans des projets enrichissants, de développer ton savoir-faire et de collaborer avec des collègues expérimentés, dans un environnement où tes idées seront écoutées, que la collaboration et le plaisir au travail sont au cœur des valeurs.

Intègre une municipalité qui valorise réellement son capital humain et qui mise sur le partage et l'innovation pour offrir des loisirs de qualité à sa population.

Dans le cadre de ton mandat, tu auras l'occasion de piloter la gestion du camp de jour, de mettre sur pied un comité jeunesse mobilisateur, de concrétiser les actions du plan d'action jeunesse, tout en accompagnant les organismes communautaires dans l'accomplissement de leur mission. Tu seras également appelé à collaborer étroitement avec la cheffe de division dans l'élaboration de la politique MADA (Municipalité amie des aînés). Une opportunité concrète d'avoir un impact réel au sein d'une communauté dynamique et engagée.

### **DESCRIPTION SOMMAIRE**

Sous la responsabilité de la cheffe de division - Vie culturelle et communautaire, le titulaire du poste exécute diverses tâches reliées à la planification, à l'organisation, à la coordination et au suivi de la programmation, incluant les camps de jour. Il coordonne les équipes de travail et soutient les organismes communautaires.

### **TES RESPONSABILITÉS**

- Participe, avec son supérieur immédiat, à l'établissement des orientations, objectifs et priorités des programmes de camps de jour;
- Recherche et développe la vie communautaire en lien avec les politiques en vigueur; coordonne la mise en œuvre des événements sur le terrain;
- Planifie, organise, coordonne et évalue le programme et les événements du camp de jour et s'assure du niveau de qualité de ceux-ci; émet des recommandations d'amélioration auprès de son supérieur immédiat;
- S'assure de la sécurité des lieux et du respect des normes et règlements lors d'événements publics;
- Renseigne, guide et soutient les organismes communautaires dans leurs demandes opérationnelles selon les politiques en vigueur;
- Procède à la recherche et recommande l'embauche de fournisseurs qualifiés pour la réalisation des activités; planifie, organise, coordonne et contrôle le travail effectué par le personnel affecté aux activités en collaboration avec les diverses divisions;
- Participe à l'embauche du personnel; planifie, organise, coordonne et contrôle le travail effectué, et s'assure que celui-ci est conforme aux normes en vigueur;

- Participe aux périodes d'inscriptions, maintient les listes des participants à jour, fixe et s'assure du respect du ratio déterminé avec son supérieur immédiat; assure le suivi des activités saisonnières;
- Participe à l'élaboration de la tarification des activités; assure le suivi des dépenses reliées aux activités en fonction des budgets accordés et en informe son supérieur immédiat;
- Reçoit et répond aux plaintes relatives aux activités et en informe son supérieur;
- S'assure de la promotion des programmes et des activités par l'utilisation de tous les moyens de communication;
- Participe à l'élaboration des politiques et procédures dans son domaine d'activités, et s'assure de leur application;
- Collabore à divers projets et événements au sein du service, et effectue toute autre tâche reliée à sa fonction et/ou requise par son supérieur immédiat.

### **TON PROFIL**

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'intervention en loisir, ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation;
- Posséder 3 années d'expérience pertinente à la fonction;
- Expérience municipale, un atout;
- Connaissances informatiques intermédiaires de Microsoft 365;
- Connaissances linguistiques intermédiaires en français (parlé, écrit).

### **NOUS T'OFFRONS**

- Un salaire horaire se situant entre 42.16 \$ et 49.02 \$ déterminé par la convention collective en vigueur ;
- Un horaire de travail hebdomadaire de 35 heures variable en fonction des besoins opérationnels et déterminé au moins une semaine à l'avance.
- Nous favorisons une formule hybride de travail. Toutefois, en raison des besoins opérationnels du camp de jour et pour soutenir la dynamique d'équipe, la présence en présentiel est requise durant la période estivale.

**\*Prendre note qu'il s'agit d'un poste temporaire d'environ 15 mois.**

Nous t'invitons à soumettre ta candidature au plus tard le **24 août 2025** à <https://atlas.workland.com>

*Les candidats en situation de handicap et qui prévoient avoir besoin d'assistance ou de mesures d'adaptation dans le cadre du processus de sélection peuvent contacter en toute confidentialité : [rh@candiac.ca](mailto:rh@candiac.ca)*